

# DEC 21/2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 21 octobre 2020

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 21 octobre 2020

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits n° DEC 21/2020 à l'intérieur de la  
section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020**

E 15238





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 15 octobre 2020  
(OR. en)**

**11884/20**

**FIN 746**

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	14 octobre 2020
Destinataire:	Madame Bettina HAGEDORN, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 21/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 21/2020..

p.j.: DEC 21/2020.



BRUXELLES, LE 14/10/2020

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2020  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 21/2020

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE - 2303** Mécanisme de protection civile de l'Union

POSTE - 23 03 02 02 Réaction rapide et efficace par des interventions d'urgence en cas de catastrophe majeure dans les pays tiers	CP	-19 000 000,00
---	----	----------------

**DU CHAPITRE - 4002** Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	-74 102 116,00
	CP	-55 000 000,00

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE - 2302** Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	74 102 116,00
	CP	74 000 000,00

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

**23 03 02 02 - Réaction rapide et efficace par des interventions d'urgence en cas de catastrophe majeure dans les pays tiers**

#### b) Données chiffrées à la date du 08/10/2020

	<b>CP</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	10 500 000,00
2 Virements	55 789 900,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	66 289 900,00
4 Crédits déjà utilisés	5 996 162,46
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>60 293 737,54</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>19 000 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>41 293 737,54</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	180,95 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2020	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

#### d) Justification détaillée du prélèvement

Les renforcements budgétaires antérieurs de cette ligne visaient à répondre aux demandes des États membres relatives au remboursement des vols de rapatriement liés à la pandémie de COVID-19. Toutefois, à ce stade, un excédent de 30 millions d'EUR en crédits de paiement a été constaté, qu'il est proposé d'utiliser dans la proposition de virement DEC 20/2020 (11 millions d'EUR) et dans le présent virement qui demande la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence pour l'Afghanistan, le Soudan du Sud et la crise des Rohingyas (19 millions d'EUR).

Cet excédent est généré par une évaluation actualisée des besoins effectuée sur la base des subventions signées et des obligations de paiement correspondantes. La demande d'un État membre couvrant les deux tiers du budget total ne peut pas faire l'objet de contrats à ce stade en raison d'un manque d'informations et le paiement correspondant est donc reporté.

## I.2

### a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

### b) Données chiffrées à la date du 08/10/2020

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	358 500 000,00	358 500 000,00
2 Virements	-284 397 884,00	-303 500 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	74 102 116,00	55 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>74 102 116,00</b>	<b>55 000 000,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>74 102 116,00</b>	<b>55 000 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	20,67 %	15,34 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2020	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

### d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins**

#### **b) Données chiffrées à la date du 08/10/2020**

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 527 234 779,00	1 212 000 000,00
2 Virements	353 297 884,00	258 210 100,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 880 532 663,00	1 470 210 100,00
4 Crédits déjà utilisés	1 845 232 384,00	1 406 812 756,68
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>35 300 279,00</b>	<b>63 397 343,32</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>74 102 116,00</b>	<b>74 000 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>109 402 395,00</b>	<b>137 397 343,32</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	4,85 %	6,11 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	1 024 638,59	643 655,90
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2020	993 638,59	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	3,03 %	100,00 %

#### **d) Justification détaillée du renforcement**

##### **Afghanistan – 30 millions d'EUR**

En raison de la pandémie de COVID-19, de l'insécurité politique persistante et de l'accroissement de la violence, la situation humanitaire en Afghanistan s'est détériorée bien au-delà des projections sur lesquelles se fondaient les dotations budgétaires pour 2020 en termes de santé, d'insécurité alimentaire/de malnutrition et de protection. Selon la Banque mondiale, près de 90 % de la population vit dans la pauvreté absolue. La situation devrait s'aggraver en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur un système de soins de santé déjà peu performant et sur les restrictions à l'importation de denrées alimentaires, mais aussi en raison de l'escalade du conflit, dans le contexte du retrait en cours des troupes américaines.

Un montant de 30 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est demandé en sus des 39 millions d'EUR déjà programmés pour cette crise en 2020. Le financement supplémentaire se concentrera sur:

- i) la santé, en renforçant l'assistance médicale, qui ne constitue actuellement plus une priorité;
- ii) la sécurité alimentaire et la nutrition, en fournissant un soutien ciblé en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les zones à forte prévalence de malnutrition aiguë; et
- iii) le soutien aux acteurs humanitaires de première ligne pour les aider à répondre aux besoins urgents des Afghans qui reviennent d'Iran depuis le début de la pandémie de COVID-19.

## Soudan du Sud – 24 millions d'EUR

La région de la Grande Corne de l'Afrique est confrontée à une grave détérioration de la situation humanitaire. On estime que le nombre de personnes souffrant d'une grave insécurité alimentaire passera de 27 millions à 49 millions d'ici à la fin de 2020. Le conflit au Soudan du Sud demeure l'un des principaux facteurs de besoins humanitaires dans la région. L'Ouganda reste le plus grand pays d'accueil de réfugiés en Afrique, avec plus de 1,4 million de personnes, principalement originaires du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo, et il accueillera probablement encore de nouveaux réfugiés une fois les frontières rouvertes. Les capacités d'accueil y sont dépassées car le pays est en outre confronté à une «triple menace» sans précédent, à savoir des inondations, une invasion de criquets et la pandémie de COVID-19.

Un montant de 24 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est demandé en sus des 67,5 millions d'EUR déjà programmés pour cette crise en 2020. Le financement supplémentaire sera utilisé pour:

- i) une assistance alimentaire d'urgence au Soudan du Sud pour faire face à une nouvelle augmentation dans les villes de l'insécurité alimentaire, en raison des effets combinés de la pandémie de COVID-19, de la violence locale généralisée et des inondations. Dans d'autres pays, il s'agira de poursuivre l'octroi de subventions inconditionnelles et sans restrictions en espèces afin d'éviter de nouvelles réductions des rations;
- ii) les services de santé et de nutrition vitaux, l'aide à la protection des personnes les plus vulnérables (notamment les femmes et les enfants); et
- iii) les services logistiques humanitaires au Soudan du Sud, afin de permettre l'intensification du soutien, compte tenu de l'augmentation des coûts des opérations.

## Crise des Rohingyas – 20 millions d'EUR

La situation humanitaire des Rohingyas apatrides au Bangladesh, au Myanmar/en Birmanie et dans d'autres pays de la région s'est gravement détériorée en 2020. De nouvelles difficultés sont apparues en raison de la pandémie de COVID-19, de l'intensification du conflit dans l'État de Rakhine et de l'augmentation des mouvements maritimes de réfugiés rohingyas dans le golfe du Bengale et en mer d'Andaman.

Un montant de 20 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est demandé en sus des 31 millions d'EUR déjà programmés pour cette crise en 2020. Les ressources supplémentaires seront utilisées au Bangladesh pour financer:

- i) les secteurs de la santé, de l'assistance alimentaire et de la nutrition, y compris l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH);
- ii) les services de protection;
- iii) le secteur de l'éducation; et
- iv) pour atténuer les tensions entre la population réfugiée et la communauté d'accueil, qui sont l'une et l'autre touchées par les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Au niveau régional, une petite dotation améliorera l'environnement de protection des Rohingyas (principalement des femmes et des enfants) secourus par les autorités indonésiennes à la fin du mois de juin.

À la fin du mois de septembre 2020, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) était de 98,1 % des crédits disponibles et il s'établissait à 93,6 % pour les crédits de paiement. La réserve opérationnelle de l'aide humanitaire, qui s'établit actuellement à 33,5 millions d'EUR, doit être préservée pour faire face, d'ici la fin de l'année, à d'autres urgences humanitaires, d'une ampleur moindre, ou à des catastrophes soudaines.

La Commission n'a pas trouvé dans la rubrique 4 de ressources disponibles autres que les 19 millions d'EUR de crédits de paiement. Elle demande par conséquent la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence pour un montant total de **74,1 millions d'EUR** en crédits d'engagement et de **55 millions d'EUR** en crédits de paiement pour les crises en Afghanistan et au Soudan du Sud ainsi que pour la crise des Rohingyas.



## ANNEX

### COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2020

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2020, which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2020 Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2020 Reserve (EUR)
	<b>Initial appropriations</b>	<b>45 602 116</b>	<b>358 500 000</b>	<b>358 500 000</b>
DEC 02	Mobilisation of the EAR for COVID-19 outbreak crisis	30 000 000	0	24 000 000
DEC 03	Mobilisation of the EAR for Venezuela and East Africa	15 602 116	74 397 884	90 000 000
DEC 07	Mobilisation of the EAR for COVID-19 outbreak crisis	-	50 000 000	29 500 000
DEC 12	Mobilisation of the EAR for Yemen, Sahel, Sudan	-	130 000 000	130 000 000
DEC 15	Mobilisation of the EAR for Lebanon	-	30 000 000	30 000 000
DEC 21	Mobilisation of the EAR for Afghanistan, South Sudan and Rohingya crisis	-	74 102 116	55 000 000
	<b>Total transfer proposals</b>	<b>45 602 116</b>	<b>358 500 000</b>	<b>358 500 000</b>
	<b>Remainder</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Total remainder of commitment appropriations</b>	<b>0</b>		